

Toute l'équipe du SNUEP Bordeaux se mobilise pour les mutations. Vous trouverez sur notre [site](#) le planning des mises à jour des réunions. **Dernière minute** : une réunion supplémentaire sera organisée au LP Lomet d'Agen le jeudi 27 mars de 9h30 à 12 h.

TOUTES ET TOUS EN GREVE ET AUX MANIFESTATIONS LE 18 MARS 2014

APPEL COMMUN des organisations syndicales de la fonction publique : FSU, FO, CGT, SOLIDAIRES le 18 mars 2014, toutes et tous en grève et aux manifestations : CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LE SERVICE PUBLIC

- Périgueux : rassemblement 10h30 Esplanade Badinter (théâtre Odysée)
- Bordeaux : Rassemblement 11h30 Place de la République
- Mont de Marsan : AG interprofessionnelle 10h (salle Lamarque Candau) 11h départ de la manifestation
- Agen : Rassemblement 11h30 devant la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Pau : Rassemblement 10h30 place de Verdun
- Bayonne : Rassemblement 10h30 place Sainte-Ursule

Appel des organisations syndicales de retraités

Les organisations syndicales de retraités se sont rencontrées et ont fait le constat que la situation des retraités subit de plein fouet les conséquences de la politique d'austérité imposée par le gouvernement sur injonction des instances européennes, et le MEDEF.

La perte de pouvoir d'achat des retraités est conséquente du fait des mesures figurant tant dans la loi du 20 janvier 2014 sur les retraites que dans la loi de finances :

- Recul de 6 mois de la revalorisation des pensions d'avril à octobre, ce qui s'assimile à une sous- indexation de fait.
- Imposition des majorations familiales, auparavant exonérées, dès 2014.

Extrait d'un rapport du Sénat en 2013 sur l'enseignement pro :

REPENSER LE MÉTIER D'ENSEIGNANT EN LYCÉE PROFESSIONNEL

« Les problèmes de recrutement des enseignants de lycée professionnel sont anciens, mais chaque élévation du niveau de recrutement qui ne prend pas en compte la spécificité de la profession, assèche davantage le vivier. Malgré les aménagements prévus pour certaines disciplines professionnelles, la réforme du recrutement des enseignants mis en place par le précédent gouvernement a ouvert, de l'aveu général, une crise majeure de recrutement en lycée professionnel.

Les parcours appropriés de master dans les universités ont été mis en place très hâtivement et restent largement invisibles pour les candidats potentiels, ce qui a conduit à un tarissement sans précédent du vivier de candidats. Beaucoup de filières ferment car elles ne sont pas financièrement viables en l'état. En effet, les masters préparant au concours du CAPLP requièrent certains équipements spécifiques et peuvent se révéler nettement plus coûteux que d'autres. Les universités ferment en priorité les masters les moins fréquentés qui grèvent leur budget et se réorientent vers la préparation au CAPES et à l'agrégation, si bien que de plus en plus de spécialités ne disposent d'aucun parcours universitaire approprié.»

Commentaire SNUEP : les concours professionnalisés réservés répondent, en partie seulement, à cette préoccupation de recrutement de titulaires. Mais pas à celle d'une formation véritable au métier pour nos Collègues, ex-contractuels.

« La tendance à la baisse du nombre de postes offerts au concours interne se poursuit avec une chute de près de 40 % prévue en 2013, succédant à une baisse de 15 % en 2012. Le ministère de l'éducation nationale justifie cette décision par la perspective d'un recrutement réservé d'enseignants contractuels, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Plus de 4 000 contractuels enseignants des disciplines professionnels sont éligibles à ce recrutement. Votre rapporteure pour avis craint toutefois que cette politique envoie un mauvais signal et aggrave encore les difficultés de recrutement des lycées professionnels.

Pour corriger la déplétion du vivier de professeurs des lycées professionnels, il conviendra sans doute de s'appuyer sur plusieurs dispositifs en parallèle pour ouvrir de multiples voies d'accès aux métiers. En particulier, la mise en place de mécanismes de prérecrutement dès la licence apparaît indispensable pour sécuriser sur le long terme le recrutement de PLP, développer progressivement leurs aptitudes professionnelles et diversifier l'origine sociale du corps.»

Commentaire SNUEP : cela a le mérite d'être clair !

Mouvement Intra académique

Suite bilan mouvement inter : 135 PLP sont entrés dans l'Académie, hors Mouvement spécifique. Nous tenons à souligner avec force que des affectations ont été modifiées pendant la CAPN, par rapport aux annonces faites par la cellule de mobilité 8 jours avant. C'est pourquoi nous ne publions pas les barres d'entrée provisoires, comme le font certains syndicats pour exister. Car c'est ainsi qu'ils tuent le paritarisme...

Mouvement intra : La circulaire académique n'est pas encore sortie officiellement. Elle devrait paraître dans le courant de la semaine prochaine, et au plus tard le 20 mars.

Les postes vacants seront publiés, sur SIAM, le 29 mars 2014 et pas avant car le Comité Technique Académique (CTA) se réunira le 28 mars 2014.

De notre côté, nous continuons à informer et conseiller les collègues sur la stratégie à suivre en fonction des différentes situations. Ci-dessous, le planning des différentes réunions programmées pour le moment :

- Mercredi 19 mars de 15h à 17h30 au local du SNUEP-FSU à Bordeaux.
- Mercredi 19 mars de 10h à 12h30 au LP Jean Garnier Morcenx.
- Vendredi 21 mars de 12h à 14h à l'ESPE de Mérignac.
- Mardi 25 mars 2014 de 14h à 17h au local du SNUEP-FSU.
- Jeudi 27 mars de 14h à 17h heures au LP ALBA de Bergerac.
- Jeudi 27 mars de 9h30 à 12h au LP Lomet à Agen.

Vous trouverez sur notre [site](#) la convocation et l'autorisation d'absence (mise à jour).

Grève des enseignants de la cité scolaire Gaston-Crampe le 18 mars (Aire-sur-l'Adour)

Le 4 mars, l'assemblée générale des personnels grévistes (60 % de grévistes dont plus de 85 % pour la SEP) « **s'est indignée de la suppression de 6 postes enseignants [...]** ; **des atteintes de plus en plus marquées portées aux filières professionnelles, alors qu'il existe des besoins et des débouchés à l'issue de ces formations.** »

Encore une fois l'enseignement professionnel paie la facture d'une politique, mécanique, qui ne tient pas compte de l'importance de l'enseignement professionnel et de la nécessité de développer nos formations. Encore une fois, et après notre intervention au CTA, nous considérons que la fermeture du Bac Pro PLP (pilotage de ligne et de production) est une erreur fondamentale. Pour rappel, la Région débloque des sommes importantes pour promouvoir l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel public. Nous tenons à rendre hommage aux collègues qui assurent cette fonction à la place des autorités administratives.

Réseau d'Éducation Prioritaire particulièrement sensible (REP+)

Le MEN vient de publier les nouveaux réseaux d'éducation prioritaire (REP+). Les trente académies sont concernées, mais certaines sont plus généreusement dotées que d'autres. Avec 11 REP+ à la rentrée prochaine, l'académie de Lille est la plus avantagée. Marseille arrive juste derrière (10 REP+). A l'inverse, les académies de Paris, de Bordeaux ou encore de Caen n'accueilleront qu'une seule en septembre 2014. **Pour l'Académie de Bordeaux, il s'agit du collège Lapierre (Lormont).**

La publication de la carte de l'Éducation prioritaire pour la rentrée 2014 marque un manque d'ambition certain de la part du gouvernement. Elle se fera à moyens constants : le financement des heures pour les uns sera assuré par la sortie du dispositif pour les autres. On passe en effet nationalement de 350 ECLAIR (École Collège Lycée pour l'Ambition l'initiative et la Réussite) à 102 REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire particulièrement sensible). Il est clair que ce choix ne prend pas en compte tous les élèves les plus fragiles notamment dans les établissements de l'enseignement professionnel.

Baisse du pouvoir d'achat des professeurs

D'après une étude du chercheur Robert Gary-Bobo, le pouvoir d'achat du salaire net des professeurs a baissé de 20 % entre 1981 et 2004, soit une diminution de 0,8 % par an en moyenne et ce grignotage se poursuit. En 2014, pour que les enseignants retrouvent, sur leur cycle de carrière, les mêmes espérances de gains que leurs aînés, recrutés en 1981, il faudrait revaloriser les salaires d'au moins 40 %. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces faits montrent que les syndicats ont été incapables de protéger le pouvoir d'achat des professeurs, au moins depuis la première élection de François Mitterrand.

SEGPA : le chantier est ouvert

Un premier groupe de travail entre le ministère et les organisations syndicales s'est tenu le mercredi 5 février. L'ouverture attendue de ce chantier a permis d'échanger sur la situation actuelle des SEGPA, ses modes de fonctionnement, de défricher les principes et les orientations d'une évolution possible pouvant aboutir à une réécriture des circulaires.

Si elle n'a pas vocation à traiter toutes les dimensions de la très grande difficulté scolaire, la SEGPA constitue actuellement la seule offre d'enseignement adapté au collège pour des élèves issus à plus de 72% des milieux les plus défavorisés. Et avec des cohortes qui, sortant de SEGPA, obtiennent à 75% un CAP sur trois ans, cette structure contribue fortement à éviter les sorties sans qualification du système scolaire. Elle permet aux jeunes les plus fragiles d'être protégés et aidés à trouver une orientation professionnelle, à s'insérer dans la société et à devenir des citoyens. La SEGPA est une structure identifiée au sein du collège. Elle dispose de moyens propres (DHG fléchée, plateau technique...), ce qui n'interdit pas les échanges et les temps partagés, en matière de vie scolaire et de projets communs notamment avec le collège. Elle permet aux élèves de trouver un cadre rassurant pour réussir dans leurs apprentissages et leur future insertion professionnelle. Le SNUEP souhaite que cette structure soit confortée et non pas diluée dans les autres classes des Collèges. Nous y reviendrons très prochainement.

Bac pro GA : Négociations ouvertes

Compte rendu SNUEP de la réunion du 5 mars qui s'est tenue au Ministère

Organisations présentes : SNUEP-FSU, UNSA (proviseurs et inspecteurs), CGT, SGEN-CFDT, SUD-Educ, SNETAA, SNALC, FAEN.

Administration : Mme Doriath, Mme Malicaud, DGRH : assistante de Mme Guillon ; M. Delahay et Thurion excusés.

Suite aux demandes individuelles de certains syndicats, dont le SNUEP-FSU, et des remontées des CHSCT, la DGESCO a initié un GT spécifique sur le baccalauréat GA (Gestion Administration). Ce GT se réunira plusieurs fois – l'objectif étant d'identifier des mesures immédiates pour alléger en urgence la charge de travail des enseignant-es et de réfléchir à des mesures à plus long terme (car relevant du réglementaire donc qui nécessitent de recourir à d'autres instances). Ces GT se dérouleront en présence de 3 pôles de la centrale : la DGESCO, la DGRH et l'IG. La 16ème CPC pourra aussi être amenée à faire des propositions qui seront soumises à l'avis du GT.

La DGRH, l'IG (Alain Serré) et la DGESCO se sont déjà réunis car ils ont été interpellés par les CHSCT. Des investigations ont été menées auprès des enseignant-es de GA, une synthèse sera élaborée et nous sera communiquée ultérieurement. Il nous a été proposé plusieurs axes de travail.

Chaque organisation syndicale a émis des critiques sur l'existant (plus ou moins importantes/nombreuses/virulentes selon les syndicats...) et commencé à dessiner des propositions.

Conclusion de la DGESCO :

Le logiciel Cerise pro n'est pas obligatoire, ce qui est obligatoire c'est une application informatique pour remplir le passeport de compétences. Il faut réduire le nombre d'évaluations (donc le nombre de fiches) surtout en 2nde et aller plus progressivement vers l'autonomie de l'élève quant au renseignement du passeport. Il faut déconnecter le formatif du certificat.

Pour la certification : une évaluation par sondage qui pourrait s'appuyer sur le passeport avec une évaluation réelle du candidat (en présentiel) serait plus appropriée. Il faut recadrer nationalement les consignes pédagogiques.

Une date sera proposée ultérieurement à l'ensemble des OS où nous traiterons plus précisément de pédagogie. Il nous a aussi été demandé de réfléchir à la formation initiale et au recrutement des PLP de cette discipline.

En attendant, le SNUEP-FSU sera reçu mercredi 12 mars, seul cette fois ci, sur cette question (suite à la lettre envoyée en ce sens en février).

NB : nous rappelons que les Collègues avaient soulevé ce grave problème lors de notre stage du 12/11/2013 à Lormont. Il a ainsi une suite logique.

Le Café pédagogique du 12/03/2014

« *La réforme du nouveau bac pro gestion - administration est en vue, annoncent les syndicats Cgt, Snuep, Sud, Snalc et Sncl. Après une réunion au ministère le 5 mars, des propositions ministérielles seraient bientôt proposées. Le bac pro gestion administration remplace les bacs secrétariat et comptabilité, deux poids lourds de l'enseignement professionnel. Pour les syndicats sa mise en place "n'a pas été accompagnée par une formation suffisante des personnels" et les instructions pédagogiques seraient fort différentes d'une académie à l'autre. Les syndicats dénoncent "un grand stress du fait de la surcharge de travail qu'elles imposent, de la perte de sens du métier et des conséquences pour la formation de leurs élèves et de leur réussite au baccalauréat* ».